

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 25 (1880)  
**Heft:** (17): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

**Artikel:** La discipline du feu [suite]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-335364>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 17 (1880.)

## LA DISCIPLINE DU FEU.

(Suite.)

### V.

Préparer techniquement le soldat est la partie facile de la question, la partie difficile à résoudre est la partie tactique. Examiner si, supposant que les autres armées usent contre nous des feux à grandes distances, nos formations de manœuvre et de combat sont les plus propres à éviter ou au moins à diminuer les dommages, — tel est le problème.

Mais avouons que cette partie de la thèse, outre qu'elle a plus d'importance que les autres, est telle qu'elle réclame un travail sortant du cadre de cette étude ; ensuite il manque les livres pour puiser les informations, les données pour la comparaison, les connaissances en somme indispensables pour résoudre utilement le problème.

Le duc Guillaume de Wurtemberg dans son ouvrage « *Mode d'attaque de l'infanterie prussienne* » définit ainsi l'offensive des Allemands « Mouvements de flanc, une offensive par petits détachements bondissants, qui se réunissent et se renforcent peu à peu, sous la protection de feux nourris partant d'un bon abri, pour tenter une attaque énergique jusqu'à ce qu'ils soient à une très petite distance de l'ennemi. »

« L'attaque consistait à réunir continuellement derrière les moindres abris qu'offre le terrain, derrière toutes les ondulations du sol et dans les angles morts, les détachements éparsillés pendant la marche en avant ; à gagner du terrain par bonds en se déployant en tirailleurs, puis en se groupant de nouveau ; l'attaque quand on était tout près du point le plus faiblement occupé par l'ennemi se résolvait par un assaut général et direct. »

Chacun sait que cette manière de préparer l'attaque et de l'exécuter n'était pas celle prescrite par le règlement prussien en usage avant la guerre de 1870-71 ; ce qui obligea les Allemands à changer du jour au lendemain leur tactique, ce furent, outre la plus grande rapidité du tir, les feux à grande distance que les Français employèrent partout. De même, les Russes, dans la guerre de 1877-78, eurent à se repentir de leur formation d'attaque compacte et peu profonde, analogue à celle des Allemands aux débuts de 1870. La distance de 200 mètres entre la compagnie déployée en tirailleurs et les quatre autres compagnies qui suivaient serrées, formant deux échelons de deux compagnies chacun, causèrent aux Russes d'immenses pertes, car le feu des Turcs à grande distance (2000 mètres et plus) frappait en même temps les tirailleurs, la première et la seconde ligne. Et encore, pour autant qu'ils fussent enthousiasmés de leur tactique du choc en masse, ils durent finir par augmenter

ces distances et déployer en tirailleurs les compagnies du premier échelon, et quelquefois celles du second.

Ces résultats du feu à grande distance nous font croire que, pour s'opposer aux moindres pertes sur le champ de bataille, il faut prendre les mesures suivantes :

*Pour manœuvrer.*

1<sup>o</sup> Prescrire par le règlement que toujours, quand le terrain le permet, on emploie la ligne de colonnes de compagnies avec les intervalles de déploiement, ou ceux-ci diminués, suivant le cas.

2<sup>o</sup> Voir s'il n'est pas possible de réduire la distance entre les sections de la colonne serrée de bataillons de dix à cinq pas en celle de la colonne serrée de compagnies de six à trois, afin d'offrir un but moins étendu.

3<sup>o</sup> Rendre à tous les détachements en ordre serré la faculté accordée par le règlement aux soutiens d'augmenter les intervalles entre les files.

4<sup>o</sup> Porter l'intervalle normal entre les hommes de cinq à quinze centimètres comme en France, d'autant plus que l'expérience démontre l'impossibilité de maintenir pendant le combat une si faible distance.

5<sup>o</sup> Placer les détachements de sapeurs et de trompettes, qui, sur le pied de guerre, constituent des escouades d'une certaine force, sur les flancs et non derrière le centre des colonnes.

6<sup>o</sup> Introduire dans le règlement, cependant pas comme formation d'attaque, une colonne sur le centre se formant, par exemple, au commandement de : « Colonne serrée sur les compagnies du centre », afin d'avoir une formation réglementaire qui, avec peu de profondeur, permette de profiter des obstacles du sol trop courts pour que le bataillon puisse s'abriter derrière eux tout en restant en ligne.

Boguslawski dit : Plus les soutiens sont nombreux, plus il est difficile qu'ils trouvent à se couvrir, à moins que, dans maintes occasions, ils soient à une telle distance de la chaîne qu'ils ne puissent remplir leur mission. Ajoutons que quand ils devront être exposés aux mêmes pertes que les tirailleurs, il vaut mieux qu'ils s'unissent à la chaîne. Nous croyons qu'il faut :

*Pour combattre offensivement* : 1<sup>o</sup> dès le début de l'action, développer en ordre ouvert, par bataillon, deux compagnies chacune avec trois pelotons en chaîne.

L'intensité croissante du feu pourra, semble-t-il, être toujours obtenue en portant sur la ligne les deux pelotons et la troisième compagnie si le bataillon combat isolé, les troisième et quatrième compagnies s'il combat uni à d'autres troupes. Naturellement cette règle aurait une exception pour les bataillons placés sur une des ailes, auquel cas la question de subir moins de pertes serait subordonnée à l'obligation de se garantir des surprises, et l'intensité linéaire diminuerait pour accroître l'intensité dans le sens de la profondeur.

2<sup>o</sup> Prendre la formation de combat dès que l'on aura pu connaître la direction que devra avoir l'attaque. Il semble que par cette division on pourra plus facilement tirer parti du terrain, pour être

presque invisible à l'ennemi pendant la période de préparation, et que la formation de combat ne peut ralentir que la marche vers le vrai point de départ de l'attaque elle-même.

3° Puisque tous les défenseurs de ces feux les veulent exécutés en employant trois lignes de mire (en supposant un tir d'une exactitude idéale<sup>1</sup> on aura des projectiles sur une zone de terrain de 200 mètres de profondeur, plus l'espace battu à la plus grande hauteur employée), il paraît utile de porter la distance entre le soutien et le gros à 300 mètres au moins. Quand le gros est fourni de deux compagnies, nous le voudrions encore divisé en deux échelons se suivant à 100 mètres et plus selon la configuration du sol.

Les soutiens, en terrain couvert, devront se tenir à 80 mètres de la chaîne et à 150 en terrain découvert. Ces distances nous ont été dictées par le désir de mettre entre la chaîne et les soutiens un espace suffisant pour que les feux exécutés par l'ennemi entre la chaîne et avec une ligne de mire et en terrain découvert avec deux lignes de mire, ne puissent atteindre les soutiens; entre la chaîne et le gros nous avons subordonné la distance à l'obligation qu'elle soit de 100 mètres plus grande que la zone battue par trois lignes de mire, la plus courte de celles-ci étant dirigée contre la chaîne.

Ces modifications ne sembleront pas trop étranges, quand nous apprenons que partout l'on étudie les formations les meilleures pour diminuer les effets des feux à grandes distances, l'augmentation des intervalles et l'amoindrissement des lignes sont en discussion, malgré la plus grande difficulté d'avoir les troupes en main et le danger que les gros ne puissent arriver à temps pour soutenir la première ligne. En Russie il y a des officiers très compétents qui soutiennent la nécessité d'une formation en ligne de tirailleurs se suivant l'une l'autre et de renoncer à tout soutien en ordre serré.

4. Ordonner que la hauteur soit réglée sur la nouvelle distance avant que l'on fasse le bond en avant, parce que l'on évitera ainsi quelques pertes, en maintenant l'assaillant dans une position plus éloignée de l'ennemi pendant le temps qu'il faut pour graduer la hauteur avec calme; puis surtout pour habituer celui qui commande « en avant » à savoir d'abord où il veut aller.

5. Introduire chez nous, ou au moins mettre à l'étude comme en Autriche et en Allemagne, des feux de masse exécutés derrière des couverts comme murs, palissades, haies touffues. Le lieutenant Mirkovic de l'artillerie autrichienne est arrivé à formuler trois règles très simples au moyen desquelles on peut, avec le fusil Werndl et en obtenant de bons résultats, faire des feux de 500 à 2400 pas, les tireurs se tenant derrière des couverts ayant un, deux ou trois mètres de plus que la hauteur de pointage horizontal du soldat.

Quant à la défensive, il ne semble pas nécessaire d'en parler et on pourra soustraire les troupes aux effets des feux à grande distance en employant les obstacles naturels du sol ou en créant d'artificiels.

<sup>1</sup> Nous disons idéale, parce qu'il semble qu'on ne peut tenir compte de la zone de dispersion des projectiles.

VI

En Allemagne et en Autriche, on semble d'accord sur les principes suivants :

1<sup>o</sup> Ne pas exécuter de feux au-delà de 700 mètres sans qu'ils soient commandés par un officier.

2<sup>o</sup> Au-delà de 1000 mètres, ne tirer que dans des conditions assez favorables et avec des groupes composés des meilleurs tireurs.

3<sup>o</sup> Tirer toujours au commandement, ou bien tirer à volonté avec un nombre déterminé de cartouches.

4<sup>o</sup> Faire des feux de masse par pelotons placés à un certain intervalle les uns des autres.

5<sup>o</sup> Employer toujours, quand on ne connaît pas exactement la distance, deux et mieux encore trois lignes de mire.

Faisons maintenant quelques observations concernant notre armée.

Il est indispensable que ces feux ne soient exécutés que sous les ordres d'un officier; même en considérant le peu d'expérience militaire de nos officiers de complément et l'extrême jeunesse de plusieurs de nos officiers subalternes, nous serions d'avis que la faculté de faire exécuter ces feux ne fut concédée qu'à partir des commandants de compagnie.

Il semble que les groupes composés des meilleurs tireurs, qui devront exécuter les feux au-delà de 1000 mètres, existent déjà naturellement : la première classe de tir de chaque compagnie, renforcée des sous-officiers, constituerait sur pied de guerre un groupe d'environ 60 hommes, suffisant pour être employé seul, sans être flanqué d'autres groupes et pouvant donner un certain résultat. Certainement ce mode de les composer présente l'inconvénient que la moitié sera formée d'hommes rappelés de congé et manquant d'exercice dans le tir. Le remède serait un appel biennal de cinq jours, dans le district respectif, d'une partie des classes de 1<sup>re</sup> catégorie qui doivent en temps de guerre être incorporées dans l'armée de 1<sup>re</sup> ligne. Elles devraient suivre toutes les leçons du tir ordinaire. A défaut de cela, les groupes de tireurs choisis pourraient être formés de la 1<sup>re</sup> classe de tir présente sous les armes et de celle des deux classes moins anciennes parmi les rappelés de congé illimité, ce qui donnerait un nombre approximatif de 40 tireurs. Ces tireurs choisis devraient être distribués en nombre égal dans les pelotons et former dans chacun d'eux une section (par exemple la 3<sup>e</sup>), afin qu'au seul commandement : « tireurs en avant » le groupe soit formé. Un officier de la compagnie désigné d'avance par le capitaine prendrait le commandement et ferait exécuter les feux suivant les indications du capitaine.

(A suivre.)

---

Ecole centrale de Thoune N° II.

Une quarantaine de capitaines d'infanterie sont actuellement réunis à cette école sous le commandement de M. le colonel Stocker, instructeur-chef d'infanterie, avec M. le lieutenant-colonel de Crouzaz comme remplaçant.